REPUBLIKA Y'UBURUNDI

ADC-IKIBIRI

République du Burundi

Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi

Bujumbura, le 14 Octobre 2011

A l'Honorable ABDIRAHIM H. ABDI
Président de l'East African Legislative Assembly

Arusha

Transmis copie pour Information à :

- S.E.M. Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi.
- Hon. Pie NTAVYOHANYUMA, Président de l'Assemblée nationale du Burundi.
- S.E.M. Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président en exercice de l'Union Africaine.
- S. E. M. Jean PING, Président de la Commission de l'Union Africaine.
- S.E. M. Ban KI-MOON, Secrétaire Général des Nations Unies.
- S.E. M. José Manuel BARROSO, Président de la Commission Européenne
- S.E.M Jerzy Buzek, Président du Parlement européen
- S.E. M. Luis Moreno-Campo, Procureur du Tribunal Pénal International

Objet : Requête au sujet d'un génocide rampant au Burundi.

*«**AFIN QUE PERSONNE NE DISE : JE NE SAVAIS PAS** ! »*

Nous, partis politiques membres de la Coalition politique de l'opposition ADC-IKIBIRI,

Conscients de nos responsabilités devant le Peuple burundais, devant l'Humanité et devant l'Histoire ;

Déplorant le caractère tyrannique du pouvoir issu des partis CNDD-FDD, UPRONA et FRODEBU « NYAKURI », qui ont érigé en mode de gouvernent l'intolérance, le mensonge et la fraude, la corruption et la dilapidation des biens publics, la violation des lois, le

harcèlement de la presse indépendante et la persécution des défenseurs des droits de l'homme, l'insécurité généralisée sur toute l'étendue du territoire…

Indignés par la volonté manifeste du régime de faire disparaître l' opposition politique au Burundi, volonté matérialisée par la fermeture de tous les espaces de liberté et d'expression à l'opposition, notamment par une nouvelle loi scélérate sur les partis politiques ;

Soucieux du respect, par tout Gouvernement, des instruments internationaux du droit, notamment : la Déclaration universelle des droits de l'homme ; le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ; la convention des Nations Unies contre la corruption ; la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; ainsi que la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ;

Très préoccupés par l'entretien et l'armement d'une milice du parti CNDD-FDD dite « Imbonerakure », milice opérant à visage découvert souvent de connivence avec la police officielle et le Service National de Renseignements ;

Choqués par l'application d'une politique de génocide rampant contre l'opposition en général et le parti FNL en particulier, ainsi qu'en témoignent :

- Le massacre en juin-juillet 2006, à Muyinga, de plus de 60 prisonniers, qui furent ligotés, massacrés et jetés dans le fleuve Ruvubu en raison de leur appartenance présumée au parti FNL-PALIPEHUTU ;
- Le massacre, le 10 juillet 2010, des populations civiles de Ruziba à l'aide d'hélicoptères de combat et de la marine de guerre, toujours pour des raisons politiques ; le massacre odieux de paisibles citoyens à Gatumba le 18/09/2011 ;
- L'exécution quotidienne, extrajudiciaire et dans des conditions d'extrême cruauté, de citoyens accusés d'appartenir à l'opposition en général et au FNL en particulier tel que le détaille l'annexe ci-jointe :

Lançons un cri de détresse en direction de votre auguste Assemblée afin qu'elle condamne sans équivoque une telle politique, et entreprenne toutes actions utiles pouvant amener le pouvoir en place à Bujumbura à y mettre fin immédiatement.

Nous vous prions d'inviter le Procureur général de la Cour Pénale Internationale à enquêter et à qualifier ces crimes, afin de traduire en justice leurs responsables.

Convaincus qu'ainsi personne ne dira : « **je ne savais pas** », nous vous prions d'agréer, Honorable Président, l'expression de notre haute considération

Pour l'ADC-IKIBIRI

Président en exercice

Léonce NGENDAKUMANA

REPUBLIKA Y'UBURUNDI

ADC-IKIBIRI

République du Burundi

Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi

ANNEXE I :

2ème Mémorandum de la Coalition ADC-IKIBIRI sur la situation des droits de l'homme au Burundi

2ème MEMORANDUM DE LA COALITION ADC-IKIBIRI SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI

Table des matières

2ème **MEMORANDUM DE LA COALITION ADC-IKIBIRI SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI** 1
I. Introduction 5
I.1. Brève présentation de la Coalition ADC-IKIBIRI 5
I.2. Objectifs de l'ADC-IKIBIRI 5
II. Contexte Socio-politique : 6
II.1. Au niveau de la Gouvernance 6
II.2. Au niveau de la sécurité 7
III. Principales violations et atteintes aux droits de l'homme 8
III.1. Droits et libertés politiques, atteintes au droit de réunion et à la liberté d'expression 8
III. 2. Destruction des Partis politiques de l'opposition par le pouvoir en place 8
III.3. Harcèlements et menaces des Militants et les Leaders des Partis de l'opposition 9
III.4. Arrestations et Emprisonnements politiques 9
III.5. Atteintes au droit à la vie, atteintes au droit à l'intégrité physique 9
9
III.6. Impunité des crimes 10
III.7. Violation des droits sociaux et économiques. 10
IV. Conclusions et Recommandations 10
IV.1. Au Président du régime en place et à son Gouvernement 11
IV.2. A la Communauté Internationale 12
IV.3. Au Peuple Burundais 13

2ème Mémorandum de la Coalition ADC-IKIBIRI sur la situation des droits de l'homme au Burundi

I. Introduction

1. La Coalition ADC-IKIBIRI a publié son premier Mémorandum sur la situation des droits de l'homme au Burundi en octobre 2010. A l'époque, cette situation était décrite en résumé comme suit : « Les violations et atteintes aux droits de l'homme qui se pratiquent au Burundi sont très nombreuses et continuent à s'intensifier. Il est manifeste que la dégradation politique et sécuritaire consécutive aux ratées du processus démocratique, en particulier le dérapage du processus électoral de Mai 2010, sont à la base de plusieurs de ces violations. Il serait illusoire de vouloir changer la situation sur les droits de l'homme au Burundi si l'on ne remet pas le pays sur le chemin du processus démocratique qui est en train de dérailler complètement ».

2. En octobre 2011, environ une année après, à la lumière des horreurs, des scènes macabres qu'on observe dans le pays, l'ADC-IKIBIRI a décidé de sortir un 2ème Mémorandum sur la situation des droits de l'homme au Burundi. Le constat général est que le Burundi s'achemine vers un drame humanitaire si des mesures responsables, énergiques et sérieuses ne sont pas prises par tous les partenaires du processus de paix inter-burundais.

I.1. Brève présentation de la Coalition ADC-IKIBIRI

3. L'ADC-IKIBIRI, composée de dix partis politiques, constitue en réalité la seule organisation politique d'opposition au Burundi. Elle est une opposition extra-parlementaire, d'autant plus qu'il n'existe pas d'opposition parlementaire au Burundi.

I.2. Objectifs de l'ADC-IKIBIRI

Les objectifs suivants sont visés par la Coalition ADC-IKIBIRI :

a. Créer une force politique capable de promouvoir la concertation et le travail en synergie afin d'unir les visions, les efforts et les actions que recommande l'intérêt supérieur de la nation burundaise pour la construction d'un Burundi démocratique, uni et prospère ;
b. Mettre sur pied des ensembles politiques viables et efficaces pour accomplir les activités politiques et économiques vitales pour la nation ;

c. Unir et organiser les formations politiques démocratiques du Burundi pour atteindre une démocratie intégrale et un avenir de paix, de sécurité, de justice et de développement ;

d. Engager des actions stratégiques et tactiques multiformes afin de garantir au Burundi un très haut degré d'organisation et d'efficacité;

e. Mettre en place une plate-forme politique commune contenant un programme commun devant répondre aux attentes de tout le peuple burundais ;

f. Protéger les nombreux acquis sociaux et politiques issus des Accords de Paix signés par les Burundais ;

g. Contribuer efficacement au programme de Consolidation de la Paix au Burundi.

II. Contexte Socio-politique :

II.1. Au niveau de la Gouvernance

4. Une année d'exercice du pouvoir issu des élections truquées de Mai 2010 vient de s'écouler. Toutes les Institutions de la République ainsi que l'Administration territoriale sont au service du seul Parti CNDD-FDD. Celui-ci dispose à lui seul d'une majorité de 81% dans les deux chambres du parlement. Abusant de cette majorité, le pouvoir CNDD-FDD viole constamment les principes les plus élémentaires de la démocratie, de la gouvernance démocratique pour devenir un parti Etat.

5. Les Partis minoritaires (l'UPRONA et le FRODEBU Nyakuri), ayant décidé de prêter allégeance au Parti au Pouvoir, occupent quelques postes dans les Institutions, mais ne peuvent en aucune façon influencer les décisions nuisibles à la vie du citoyen prises par le Parti au pouvoir et entérinés par les institutions.

6. Le pouvoir CNDD-FDD a opté pour un système répressif à travers l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire afin de mettre un terme à toute action de l'opposition politique, de la société civile et des médias. A cet effet, le Gouvernement est en train de faire élaborer et entériner une série de projets de loi qui restreignent les droits fondamentaux de la personne humaine et des libertés publiques en violation flagrante des dispositions constitutionnelles y relatives.

7. Sur le plan du respect des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique et économique, plusieurs faits montrent que les actes d'exclusion, de violations graves des droits de l'homme, de corruption, de détournement des deniers publics et des malversations économiques et financières se sont multipliés dans le pays bien que le pouvoir en place ait mis sur pieds des corps de contrôle dont les actions se limitent uniquement aux rapports à classer sans suite pour protéger les véritables voleurs de la nation.

8. L'on constate l'extension des mêmes pratiques de corruption dans tous les secteurs de la vie nationale y compris les secteurs vitaux du pays comme l'administration centrale, l'éducation, la santé, la justice et la police. Le Burundi est actuellement classé parmi les premiers pays les

plus pauvres et les plus corrompus de la planète, sans environnement favorable aux affaires.

9. Dans le domaine spécifique des droits de l'homme, les membres de la Coalition ADC-IKIBIRI, de la société civile et ceux des médias indépendants, sont tous considérés et traités injustement comme des ennemis de la nation par le pouvoir de Bujumbura.

10. La majorité des partenaires nationaux et internationaux qui, en 2005, avaient placé leur confiance dans le pouvoir CNDD-FDD commencent à douter de ses capacités à stabiliser le pays, à le développer et à réconcilier le Peuple Burundais.

11. Malgré les nombreux appels de la Communauté nationale et internationale pour l'ouverture d'un espace de dialogue politique entre l'opposition et le pouvoir en place, ce dernier reste insensible et déclare qu'il n'y aura plus de dialogue possible au Burundi.

12. La situation sociopolitique de mauvaise gouvernance extrême dans laquelle est plongée le Burundi risque d'anéantir tous les efforts investis par la Communauté nationale et internationale dans le processus de paix et de réconciliation au Burundi depuis plus d'une dizaine d'années. De graves répercussions s'observent directement à travers la dégradation de la situation socio-économique du pays, ainsi que la pauvreté extrême qui continue à frapper les populations dans toutes leurs diversités.

II.2. Au niveau de la sécurité

13. Les Burundais, à travers le premier protocole de l'Accord d'Arusha sur la nature du conflit burundais, s'étaient convenus **« qu'aucun gouvernement du Burundi ne peut plus recréer les causes historiques du conflit burundais ».** L'on constate malheureusement que le pouvoir en place, en rejetant l'esprit de l'Accord d'Arusha, est en train de recréer les causes historiques du conflit burundais. Les mêmes causes engendrant les mêmes effets, le Burundi risque de replonger dans les cycles de violence similaires à ceux que nous avons connus par le passé. L'ampleur des assassinats politiques, des tueries massives des citoyens innocents et des cas de torture morale et physique observées sur presque la quasi-totalité du territoire en sont un témoignage assez éloquent. Cette descente aux enfers est essentiellement imputable à certains éléments de la Police Nationale, du Service National de Renseignements appuyés par la ligue des jeunes « imbonerakure » du parti CNDD-FDD.

14. En effet, les révélations faites par les médias, les organisations de défense des droits de l'homme ainsi que des rescapés de ces tueries, ciblent un plan d'élimination physique systématique des opposants politiques dont particulièrement les membres du parti FNL d'Agathon Rwasa dont des listes préétablies est exécuté à travers un plan dénommé « **SAFISHA** » qui signifie « nettoyage » dont les exécutants sont les

groupes ci-haut cité .Leur action revêt de plus en plus un caractère génocidaire.

15. Dans cette ambiance délétère, beaucoup de criminels de droit commun dont des violeurs des enfants et des femmes, des voleurs à mains armés, en profitent pour semer la terreur et se fondre dans la population, des fois en complicité avec des agents de la police déjà rongés par le virus de la corruption.

III. Principales violations et atteintes aux droits de l'homme

III.1. Droits et libertés politiques, atteintes au droit de réunion et à la liberté d'expression

16. Le Gouvernement est en train d'élaborer plusieurs projets de lois qui portent atteintes aux droits et libertés publiques. Il s'agit principalement des textes ou projets de lois ci-après :

- La fameuse loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques qui vient d'être promulguée après avoir passé bientôt une année en navette entre l'Assemblée Nationale et le Sénat en violation de la constitution et des Règlements d'Ordre Intérieur des deux chambres ;
- Le projet de loi portant statut de l'opposition qui vient de passer plus d'une année entre le gouvernement et le Parlement.

Ces deux textes permettront aux pouvoirs publics de s'ingérer dans l'organisation et le fonctionnement internes des partis politiques et interdisent au même moment la formation des coalitions politiques en violation de la Constitution,

- Le projet de loi régissant la presse et le projet de loi qui régit l'organisation et le fonctionnement de la société civile pour réduire au silence les médias et la société civile pour le court terme. Tous ces textes visent la dissolution des partis politiques et de la société civile ainsi que la fermeture des médias.

III. 2. Destruction des Partis politiques de l'opposition

17. Depuis la publication du premier Mémorandum de la Coalition ADC-IKIBIRI sur la situation des droits de l'homme au Burundi rendu public en octobre 2010, le pouvoir CNDD-FDD a intensifié sa politique de détruire les partis politiques par la création des ailes dissidentes dites « nyakuri » signifiant « véritable partis » qui par après deviennent des satellites du Parti CNDD-FDD. C'est dans ce contexte que les partis politiques FRODEBU, FNL et l'UPD-ZIGAMIBANGA se sont retrouvés divisés en ailes antagonistes et inconciliables par les pouvoirs publics via le Ministre de l'Intérieur. en utilisant les moyens de l'Etat. Cette destruction des partis

politiques a une incidence négative sur le processus de paix en cours d'expérimentation et partant sur la vie du pays.

III.3. Harcèlements et menaces des Militants et les Leaders des Partis de l'opposition

18. Le Pouvoir en place, par l'intermédiaire des services de police nationale, du Service National de Renseignements et de l'appareil judiciaire, a multiplié les actes de harcèlements, de graves menaces sur les leaders et les militants des Partis politiques de l'opposition.

19. De nombreux militants des partis de l'opposition ou leurs dirigeants sont régulièrement les cibles de menaces de mort ou de harcèlements et vivent dans un climat de terreur et de tension, sont contraints d'abandonner leurs partis d'origine pour adhérer de force au parti CNDD-FDD ou sont contraints de vivre en exil forcé. C'est le cas des Hon. Léonard NYANGOMA, Président du CNDD et Alice NZOMUKUNDA, Président de l'ADR-URUNANI rw'Imvugakuri, messieurs Agathon RWASA, Président du FNL, Anicet NIYONKURU, Président du CDP, Alexis SINDUHIJE, Président du MSD et Pascaline KAMPAYANO, candidate du Parti UPD-Zigamibanga aux élections présidentielles de Juin 2010.

III.4. Arrestations et Emprisonnements politiques

20. Les arrestations et emprisonnements politiques des leaders et militants des Partis d'opposition se sont multipliés au cours de l'année 2011.

Les organisations de défense des droits de l'homme font état de plus de 700 membres des Partis de l'opposition qui ont été arrêtés et emprisonnés sous de fallacieux prétextes d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

Les avocats et les défenseurs des droits de l'homme sont aussi frappés par ces emprisonnements, accusés faussement d'appartenir à l'opposition. C'est le cas des Maîtres Isidore RUFYIKIRI, président du Barreau Burundais et François NYAMOYA qui croupit toujours en prison et Maître Suzanne BUKURU.

III.5. Atteintes au droit à la vie, atteintes au droit à l'intégrité physique

21. Les assassinats politiques, les exécutions extrajudiciaires, les cas de torture et les disparitions des personnes arrêtées arbitrairement se sont intensifiés au cours de l'année 2011. Beaucoup de militants des Partis de l'opposition ont été retrouvées tués, jetés dans les rivières ou enterrés à la sauvette dans des conditions inhumaines, alors qu'ils étaient détenus par la police nationale ou le Service National de Renseignements. La fameuse quadrilogie : l'administration, les jeunes « IMBONERAKURE » du CNDD-FDD, la police et le Service National de Renseignements ainsi que le corps judiciaire se renforce et se consolide pour traquer les membres des partis politiques de l'opposition.

22. Les organisations de défense des droits de l'homme et les media font état de plus de 300 personnes assassinées depuis le mois de mai 2011 sans que le Gouvernement ne manifeste aucun signe de vouloir identifier les vrais coupables même en cas de flagrant délit exception faite pour les massacres horribles de GATUMBA. Malheureusement, pour ce dernier cas, le Gouvernement du Burundi via le Chef du Services National de Renseignements vient de devancer les travaux de la commission ad hoc, ce qui risque de rendre les travaux de la commission peu crédibles.

III.6. Impunité des crimes

23. Les nombreux assassins qui commettent ces crimes de sang et les crimes économiques, même lorsqu'ils sont identifiés clairement par les populations, restent impunis et jouissent de la protection des pouvoirs publics. C'est le cas notamment des dossiers Falcon 50, Interpétrol, Cahiers Ougandais, assassinat d'Ernest MANIRUMVA, ancien Vice-Président de l'OLUCOME et de plusieurs autres citoyens innocents assassinés par les jeunes « imbonerakure », milice du CNDD-FDD, certains éléments de la police et du Service National de Renseignements.

III.7. Violation des droits sociaux et économiques

24. Le Pouvoir en place est en train d'appliquer systématiquement un système de gouvernance basé sur l'exclusion économique et la corruption à grande échelle. En plus de la corruption, du clientélisme et du népotisme politique qui se pratiquent à grande échelle, le pouvoir du CNDD-FDD met tout en œuvre pour qu'aucun militant ou leader de l'opposition ne puisse accéder aux différents emplois et services importants sur le plan social et économique que procure le pays en violation de la Constitution et de la loi portant distinction des postes politiques des postes techniques.

IV. Conclusions et Recommandations

25. Les violations et atteintes aux droits de l'homme qui se pratiquent au Burundi sont très nombreuses et continuent à s'intensifier. Il est manifeste que certains services de l'Etat comme la Police Nationale, le Service National de Renseignements, l'Administration et l'Appareil Judiciaire ont des responsabilités dans ces pratiques de violations et atteintes aux droits de l'homme et aux libertés publiques sur instigation du pouvoir CNDD-FDD.

26. Il serait par conséquent illusoire de vouloir changer la situation sur les droits de l'homme au Burundi si l'on ne ramène pas le pays sur le chemin du processus démocratique qui est gravement menacé et si l'on ne mette pas un terme à l'impunité des crimes au Burundi.

C'est pourquoi, nous réitérons la plupart des recommandations que nous avions formulées dans notre mémorandum d'octobre 2010.

IV.1. Au Président de la République et à son Gouvernement

27. De comprendre qu'ils ont la lourde responsabilité d'incarner l'Unité Nationale, d'unir, de rassurer et de réconcilier tous les Burundais, de réaliser les aspirations du Peuple burundais, en particulier de guérir les divisions du passé, d'améliorer la qualité de la vie de tous le burundais et de garantir à tous la possibilité de vivre au Burundi à l'abri de la peur, de la discrimination, de la maladie et de la faim. Ils doivent le manifester par des actes concrets, surtout pendant cette période où le pays est exposé aux graves difficultés. C'est dans ce cadre que le Président du régime en place devrait prendre certaines mesures précurseur notamment :

28. Limoger immédiatement les hauts responsables de l'Etat, des services de police et de sécurité, qui se rendent coupables des différentes graves violations des droits de l'homme connues ces derniers jours au Burundi notamment les tueries massives et assassinats sélectifs, les cas de torture, la corruption, lé détournement des deniers publics et les malversations économiques et financières ;

29. Adresser à la Nation, devant le Parlement réuni en Congrès, un message de Paix qui fustige et met en garde tous les auteurs de ces tueries et tous ceux qui se rendent coupables de graves violations des droits de l'homme, y compris ceux qui sont dans les services de l'Etat.

30. Ordonner la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et d'opinion, y compris ceux qui croupissent dans les prisons depuis la législature passée notamment : El Hadj Hussein Radjabu, Hon. MPAWENAYO Pasteur, Hon NYABENDA Gérard, Maître NYAMOYA François et bien d'autres.

31. Ordonner aux Chefs de services concernés de ne plus mener des actions de répression, de menaces et d'atteintes aux libertés civiles et politiques à l'endroit des membres de l'opposition, des organisations de défense des droits de l'homme et des medias privés.

32. Ordonner à tous les membres du Gouvernement et Chefs de service du secteur public et parapublic en charge de l'attribution des emplois et d'autres services sociaux de le faire sans exclusion aucune basée sur l'appartenance politique dans le respect de la Constitution et de la loi sur la distinction des postes politiques et des postes techniques.

33. Organiser une large consultation avec toutes les organisations politiques et sociales en vue d'engager de véritables négociations entre le pouvoir en place et ces organisations en général et avec l'opposition politique constituée par l'ADC-IKIBIRI en particulier.

34. S'impliquer personnellement dans la création des conditions favorables aux négociations afin que tous les Leaders des Partis politiques de l'opposition ayant fui le Burundi puissent retrouver rapidement leur patrie et ainsi participer à la reconstruction de notre pays.

IV.2. A la Communauté Internationale

35. La communauté internationale qui est aussi garante du processus de paix au Burundi doit changer son comportement à l'endroit de tous les acteurs politiques au Burundi et principalement envers le Gouvernement. Il n'y a plus de doute que le processus électoral de 2010 a généré une crise aux facettes multiples, conduisant ainsi au chaos et à l'anarchie. La communauté internationale ne devrait plus se voiler la face et essayer de se donner bonne conscience en prétendant que c'est le boycott des Partis politiques de l'opposition qui a rendu le processus dérisoire voire périlleux. Elle devrait notamment :

36. Appuyer et soutenir une enquête internationale indépendante sur tous les assassinats politiques, les tueries de toute sorte dont le pouvoir de Bujumbura veut innocenter les véritables commenditaires, particulièrement sur les récents massacres de Gatumba, sur le fameux plan « SAFISHA », les assassinats des défenseurs des droits de l'homme comme Ernest MANIRUMVA ainsi que ceux qui ont eu lieu ces derniers jours, à savoir avant, pendant et après les élections. Ceci devrait constituer une condition sine qua non à l'octroi des fonds d'aide au Gouvernement burundais ;

37. Exiger que le pouvoir de Bujumbura initie dans l'immédiat des négociations directes entre lui et les Partis politiques de l'opposition, sous l'observation directe de la Communauté internationale et les organisations de la société civile : deuxième conditionnalité d'octroi des fonds d'aide ;

38. Départager les avis sur la question de légitimité et vider ainsi définitivement le contentieux électoral qui a fait et fait encore couler beaucoup d'encre, mais aussi et surtout pour éviter que le pays ne sombre durablement dans la violence, la démarche équilibrée est de faire appel à un comité d'experts impartiaux pour faire un audit sur la régularité du processus électoral de 2010. Ces experts seraient issus des pays où la démocratie, l'alternance et les droits de la personne sont régulièrement garantis et seraient approuvés, individuellement, par tous les protagonistes : troisième conditionnalité d'octroi d'aide ;

39. Ce comité pourrait, à l'issue de son audit, se prononcer sur le caractère juste, honnête, transparent et conforme à la loi du processus électoral de 2010. Il pourrait aussi faire des propositions quant aux corrections et dispositions à apporter pour garantir l'impartialité des futures élections.

Le refus de cet audit par le gouvernement en place serait une preuve de plus qu'il a peur que ses turpitudes ne soient révélées au grand jour ;

40. Exiger du Gouvernement que toute la lumière soit faite sur les dossiers de mauvaise gouvernance impliquant les fonds publics dont notamment : les dossiers « Falcon 50 », le pétrole nigérian, les cahiers ougandais, INTERPETROL, les commanditaires des malversations à la SOSUMO, à l'Air Burundi, au Ministère en Charge de la Défense Nationale, au Ministère de la Sécurité Publique, à la REGIDESO, à l'ONATEL, la gestion des Fonds IPPTE, les comptes hors budgets alimentés par la BRARUDI et le prélèvement sur le prix du carburant, la gestion des fonds du litera « bonne initiatives », le bradage des ressources naturelles, l'enrichissement illicite d'une poignée des gens dans les plus hautes de l'Etat et bien d'autres : quatrième conditionnalité d'octroi d'aide ;

41. Exiger du Gouvernement que tous les octrois d'emplois et d'autres services sociaux impliquant d'une façon ou d'une autre des fonds d'aide des bailleurs de fonds ou des fonds publics, soient transparents et non exclusifs envers une partie de la population dont principalement les membres des partis de l'opposition : cinquième conditionnalité d'octroi d'aide.

IV.3. Au Peuple Burundais

42. De rester serein et vigilant, de ne pas céder à la panique et d'exiger que toutes les conditionnalités ci-dessus soient remplies et respectées. Le Peuple Burundais devrait être solidaire pour refuser ensemble ces pratiques d'arrestations arbitraires suivies par des assassinats et exécutions extra-judiciaires ; ces cas de torture, refuser que le patrimoine de l'Etat ne soit plus une propriété privée d'une poignée de quelques individus qui tiennent le Peuple Burundais en otage.

Fait à Bujumbura le 14 Octobre 2011

ANNEXE II : Tueries aux allures d'un génocide au Burundi

Personnes tuées de Mai à Septembre 2011 identifiées par les Organisations de défenseurs des droits fondamentaux de la personne humaine, nos Partis et les rescapés :

1. Le 1 Mai : Le nommé Isaïe alias KIGURU de GIKOMERO en commune Rango à Kayanza a été exécuté par la Population en compagnie de l'Administrateur de Rango qui l'accusait de banditisme. Les voisins avancent des mobiles politiques car la Victime appartenait au Parti FNL-RWASA
2. Le 1er Mai : Ornella KANEZA élève au Lycée RUTOVU à BURURI est morte à NGOZI à la suite d'une tentative d'Avortement. L'infirmier fautif a pris fuite
3. Le 1er Mai : Un nommé Médard veilleur dans les Plantations de palmes à l'huile a été trouvé mort près de la Rivière MUNEGE à KIZUKA en Commune Rumonge.
4. Le 2 Mai sur la colline Gitega, commune BUGENDANA à GITEGA, un homme inconnu a été retrouvé mort tué à L'aide d'un couteau.
5. Le 2 Mai : A RUYIGI secteur NGARAMA, Un nommé Claude MUDENDE a été tué par un certain MAZOYA GASPARD qui l'accusait de vol. Les voisins avancent des mobiles politiques car la victime appartenait au FNL RWASA.
6. Le 2 mai : NDORERAHO Annonciate assassinée par son mari-Daniel BANKUWUNGUKA. Ce dernier a par la suite tué son frère Rémegie SINDYAKATSI qui a tenté d'intervenir. Cette famille résidait sur la colline Nyabihanga Zone Mugomera commune et Province Ngozi. Les conflits familiaux ont été évoqués par les voisins
7. Le 3 mai : Le chef de colline Mena dans Kabezi (Membre du CNDD-FDD) est abattu par des hommes armés.
8. Le 3 Mai : NDUHIRUBUSA Jean (FNL) de Buhororo à Bubanza est mort suite à une attaque à la grenade. Des voisins avancent un assassinat ciblé organisé par les jeunes Imbonerakure.
9. Le 3 mai : NIYOGUSHIMA Zawadi de Musenyi à Bubanza tué par une grenade lancée par un inconnu
10. Le 3 mai : Un homme non identifié a été retrouvé mort dans la Zone MUGOMERA, commune et Province Ngozi. La population locale pense qu'il a été tué par des policiers qui sont passés dans cet endroit la nuit
11. Le 3 mai : A Kirundo en commune Gitobe, un certain Charles NGEZAHAYO a été attaqué et tué à son domicile par des hommes armés de fusils et couteaux : L'Administration locale pense aux conflits fonciers
12. Le 3 mai : NIYOGUSHIMA Zawadi de Musenyi à BUBANZA tué par une grenade lancée par un inconnu
13. Le 3 mai : Un homme non identifié a été retrouvé mort dans la Zone Mugomera, commune et Province Ngozi. La population locale pense qu'il a été tué par des policiers qui sont passés dans cet endroit la nuit
14. Le 4 Mai : 1 personne tuée et 1 autre blessée par un groupe de 5 Hommes armés sur la colline Gasuvu, commune Kinyinya à Ruyigi
15. Le 4 mai : NTIRANYIBAGIRA Léopold a été tué par des agents du SNR à Tenga-Mutimbuzi. Accusé de collaborer avec les bandits armés
16. Le 5 mai : Un policier qui garde le député NSESEMA a été abattu par des hommes armés au Quartier 9 à NGAGARA.
17. Le 5 Mai : Une femme inconnue a été retrouvée morte étranglée en commune Songa à BURURI. Elle avait été portée disparue

18. Le 6 mai : NDUWABIKE Rénovat a été tué par des « bandits armés » à GISHINGANO à ISALE dans Bujumbura Rural.
19. Le 6 Mai : Un inconnu a été retrouvé mort tout près de la Cathédrale REGINA MUNDI. Des sources indépendantes accusent le SNR d'avoir exécuté et jeté cet homme sur la voie publique
20. Le 7 mai : Un inconnu a été retrouvé assassiné dans la zone Benga-ISALE-Buja Rural. L'administration parle d'un bandit armé tué par la Police

21. En date du 7/05/2011, un membre du parti Sahwanya-FRODEBU section Kinyinya , Monsieur SHUKURU Moïse a été embarqué dans un véhicule par le chef de poste Kinyinya appuyé par les « Imbonerakure », l'Administrateur et beaucoup d'autres policiers et fut amené à la prison centrale de Ruyigi où il est emprisonné depuis le 07/05/2011. Motif : avoir découvert et dénoncé une cache d'armes dans un buisson.

22. En date du 07/05/2011 toujours, un élève du nom de NZIKORURIHO Cléophace originaire de la zone Biyorwa, commune Butaganzwa a été attrapé alors qu'il était allé chercher une place de redoublement au Collège Communal Biyorwa. Il a été conduit au commissariat de Gitega pour être ramené au commissariat de Ruyigi où il reste emprisonné aujourd'hui.

23. Le 10 Mai : Un homme a été tué et un autre blessé par la police à Remba, Zone Benga en commune Kabezi. L'Administration les accuse d'être des bandits armés.
24. Le 10 Mai : BUSHAHU Silas (FNL) de la colline Kirambi commune BWERU, province RUYIGI a été retrouvé mort près de la Rivière.

25. Le 10 Mai : Un militaire du 123ème bataillon a été tué et enterré à Dobori-Nyambuye-Isale par des personnes non identifiées
26. Le 10 Mai : Le nommé Boniface membre FNL a été exécuté à KIRAMA-BUGARAMA-MURAMVYA par les militaires de la position de KIRAMA
27. Le 10 Mai : Une jeune fille a été retrouvée morte et son corps en décomposition dans la Rivière RUVUBU entre les communes de Shombo de Karusi et Giheta de Gitega.

28. Le 10 Mai : BUSHAHU Silas (FNL) de la colline Kirambi commune BWERU dans Ruyigi a été retrouvé mort près de la Rivière.

29. Le 11 Mai : Audace NYANDWI (CNDD-FDD) a été fusillée par des hommes armés (une Quarantaine) à Rugenge-Kabezi-Bujumbura Rural
30. Le 11 Mai : NDAHABONYABAGABO Joachim (27 ans) et Melchiade NDIKUMANA (44 ans) ont été fusillés par un groupe d'hommes armés à Bugwana-Gitaramuka-Karusi.
31. Le 14 Mai : Amissi NTUKAMAZINA (RUYIGI) et Léopold BAKUNDUKIZE (Cankuzo) tous prisonniers à la prison de RUYIGI ont été fusillés par des policiers
32. Le 14 Mai : Hermès RUTOMORANGINGO (Enseignant à l'EP Nyankanda) a été tué à l'aide des machettes à Nyankanda-Butezi-Ruyigi par des personnes non identifiées
33. Le 16 Mai : NDIKUMANA Samuel militaire du camp Muzinda a été assassiné par des hommes armés à son domicile de retour en Somalie. La population pointe du doigt les agents du Service National Renseignements.

34. Le 17 Mai : Le nommé ERIC est mort fusillé par la police à Maramvya, commune Mutimbuzi, Province Bujumbura. L'administration les accusent de collaborer avec les bandes armés.
35. Le 17 Mai : KEZUMUTIMA, militaire du 512 Bataillon a été tuée par ses compagnons de lutte à Burima Province Bujumbura.
36. Le 17 Mai : NDAGIJIMANA Japhet détenu à la Prison Centrale de Ruyigi a été assassiné par la police.
37. Le 18 Mai : WILSON NDAYISHIMIYE un enfant de 4 ans a été tué par des Imbonerakure (jeunes membres du CNDD-FDD) pour motif que ses parents sont membres du parti FNL d'Agathon RWASA. Ces jeunes sont armés par la police selon les témoins rencontrés sur place.
38. Le 18 Mai : une femme à été tuée par la police au quartier Musama II de la commune Kanyosha. La police l'a évacuée vers un lieu non encore identifié.
39. Le 18 Mai : 1 mort, 11 blessés dans un attentat à la grenade dans un cabaret en commune KANYOSHA Mairie de Bujumbura.
40. Le 19 mai : un groupe d'hommes armés ont saccagé les collines de la zone Gomvyi commune Mutambu. Ils ont laissé des tractes affirmant qu'ils sont des rebelles.
41. explosion de grenade. Afshat UWIMANA est le chef des jeunes imbonerakure qui sèment la terreur à Ruziba.
42. Le 19 Mai : un homme de la colline Rusagara Commune Makebuko Province Gitega
43. Le 20 Mai : Le corps d'un certain Dieudonné NSHIMIRIMANA a été retrouvé tout près de la police judiciaire des parquets en Commune Bwiza, Bujumbura Mairie. La population pense qu'il aurait été égorgé ailleurs et son cadavre jeté à Bwiza.
44. Le 21 Mai : Une personne tuée sur la colline Musagara Commune Mutaho, Province Gitega lorsqu'il partageait un verre avec ses amis dans une fête de fiançailles.
45. Le 23 Mai : un corps d'un enfant a été découvert dans un ravin en commune Musala
46. La population parle d'une infanticide.
47. Le 24 Mai : Lieutenant Colonel NDABISEMBEREZE Nestor du GEMIR et NDAYISENGA Pierre ont été assassiné par des hommes armés qui ont tendu une embuscade dans le secteur Kagera Commune Gihanga. Ils étaient à bord d'une voiture de transport. Deux autres personnes ont été blessées. Ces hommes armés ont par la suite volés des téléphones et tout l, argent des passagers.
48. Le 24 Mai : Un certain KAJEKERA a été découvert suspendu sous un manguier à Rubirizi commune Mutimbuzi.
49. Le 24 Mai : SIBO MANA de la colline Gatonde Zone, Commune et Province Ngozi a été tué par des hommes qui ont attaqué son domicile.
50. Le 25 Mai : MWINA Célestin, membre du parti FNL, est mort fusillé par des hommes armés. La population pense qu'il été tué par des jeunes imbonerakure.
51. Le 26 Mai : CHARLES de la colline Musagara Zone Kiyenzi Commune Kanyosha Province Bujumbura est assassiné par des hommes armés non encore identifiés.
52. Le 27 Mai : NDAYISENGA Mathieu de la colline Busenge Commune Muhuta Province Bujumbura est tué par des hommes en tenue militaire qui ont même échangés des tirs avec les éléments de la police. La population dit que sa mort est liée à des mobiles politiques puisqu'il est membre du parti CNDD-FDD.

53. Le 27 Mai : 3 soldats ont été tués et deux autres blessés dans une attaque d'hommes armés perpétrée contre une position militaire à Nyamuyange Zone Kiyenzi Commune Kanyosha Province Bujumbura.
54. Le 28 Mai : 4 personnes tuées et 3 autres blessées sur la colline Busoro Commune Kanyosha dans une attaque d'hommes armés.
55. Le 28 Mai : 3 personnes dont un enfant d'une même famille ont été décimées par des hommes armés de machette les accusant de sorcellerie.
56. Le 28 Mai : Un corps d'une personne non identifiée est découvert en commune Muhanga, Province Kayanza.
57. Le 28 Mai : Une personne tuée en commune Muruta Province Kayanza.
58. Le 28 Mai : 2 personnes tuées dans la commune Giteranyi Province de Muyinga.
59. Le 29 Mai : un militaire tué et un autre blessé au cours des affrontements militaires et les bandes armées en Commune Gihanga, Province Bubanza.
60. Le 30 Mai : NZOHABONAYO Anicet de la colline Rubizi zone Muyira Province Bujumbura a été exécuté par des militaires de la position de Mujejuru commune Kanyosha Province de Bujumbura. Ils l'accusent d'appartenir à des groupes rebelles. Les associations de défense des droits de l'homme parlent d'une exécution extra judiciaire puisque il était dans les mains de ces militaires.
61. Le 31 Mai : NDARURINZE Eugénie et son fils HATUNGIMANA Emmanuel ont été assassinés par des hommes armés pour des raisons de vengeance selon les tracts laissées à côté des cadavres.
62. Le 1 juin : BARUMBANZE François de la colline Gitwaro commune Bugarama Province Bujumbura est tué par des hommes armés. Ses voisins parlent d'assassinat politique puisqu'il était membre du CNDD-FDD.
63. Le 2 Juin : MANIRAKIZA Bosco tué lorsqu'il tentait de s'évader après avoir volé dans un ménage de la commune Cibitoke Mairie de Bujumbura.
64. Le 3 Juin : NAYUBURUNDI Abraham et son épouse MVUYEKURE Berthe de la Zone Muyira Commune Kanyosha Province Bujumbura ont été tués par des hommes armés non encore identifiés.
65. Le 3 Juin : NDIMUNZIGO Jacqueline de la colline Gisovu Commune Kanyosha membre du parti CNDD-FDD est assassinée par des hommes armés.
66. Le 4 Juin : NGABIRANO Aline enfant de 12 ans est tuée par des hommes armés qui cherchaient son père (Un homme d'affaires proche du Président de la République).
67. Le 4 Juin : NDAYISHIMIYE Pascal est assassiné par des personnes non encore identifiées qui lui ont volé sa moto au quartier Kibenga commune Kinindo.
68. Le 4 Juin : NDUWIMANA Jean Paul de la commune Giheta s'est suicidé à l'aide d'une corde pour des mobiles non encore identifiés.
69. Le 5 Juin : Deux personnes tuées, un policier blessé. Ces deux personnes ont été fusillées par des éléments de la police lors d'une attaque sur la colline de Nyabitsinda Province Ruyigi. Ils étaient accusées de collaborer avec les groupes armés.
70. Le 5 Juin : un corps d'une personne non identifiéé est retrouvé dans la commune Kinyinya en Province de Ruyigi.
71. Le 6 Juin : MPFAVYANKA Balthazar de la localité Nkondo – Kiyenzi Commune Kanyosha Province Bujumbura est mort assassiné par des personnes non encore identifiées.. Le Service National de Renseignements est pointé du doigt.
72. Le 6 Juin : une femme est tuée et son enfant grièvement blessé à coup de gourdins et machettes sur la colline Gaterama Commune Bugendana, Province Gitega. Les groupes armés sont pointés du doigt
73. Le 6 Juin : une famille de 4 personnes dont le père, sa femme et leurs deux enfants sont tués (brûlés vifs) accusés de sorcellerie en commune Musongati Province Rutana.

74. Le 7 Juin : un jeune garçon de 4 ans de la zone Mugomera Commune et Province Ngozi est mort suite à une grenade lancée dans leurs familles. Les conflits fonciers seraient à l'origine de cette attaque.
75. Le 7 Juin : BACANAMWO Christian de la colline Makombe-Mugendo est assassiné à coup de gourdins.
76. Le 9 Juin : NDUWAYO Dominique est tué par balles perdues quand les hommes armés étaient à la poursuite d'un certain Abel NAHISHAKIYE.
77. Le 9 Juin : NDARURINZE Rénovât de la colline Canda Commune Muhuta Province Bujumbura est tué par des personnes non encore identifiées.
78. Le 12 Juin : un homme de 60 ans est tué par des hommes qui veulent collecter des vivres sur la colline Muyira province de Bujumbura.
79. Le 13 Juin : Deux personnes non identifiées ont été tuées par la population de la colline Burangwa Commune Bugarama. Elles ont été victimes de la justice populaire selon les associations de défense des droits de l'homme.
80. Le 14 Juin : un homme non identifié a été tué par un groupe d'hommes armés à Nyambuye, Province Bujumbura.
81. Le 15 Juin : un corps d'un homme non identifié a été découvert tout près de l'Hôpital Prince Régent Charles. Les sentinelles ont révélé qu'il a été déposé par un véhicule soupçonné d'appartenir à la Police.
82. Le 15 Juin : Un Officier de police a été tué et son agent de transmission blessé dans une attaque à la grenade au centre- ville de la Province Muyinga. Selon certaines sources, cet Officier de Police serait accusé de collaborer avec les groupes armés attribués à l'ex-Président du CNDD-FDD en complicité avec le Député Manassé NZOBONIMPA.
83. Le 16 Juin : BUCUMI Patrice de la Zone Ruziba commune Kanyosha Province Bujumbura a été assassiné. Les conflits fonciers seraient à l'origine de ce crime.
84. Le 18 Juin : NAHIMANA Emmanuel a été retrouvé mort au quartier Ngagara
85. Le 18 Juin : Damas BANGIRINAMA de la colline Bubogora Commune Murwi Province Cibitoke est tué par balle. Il serait accusé de sorcellerie comme l'indique les sources sur place.
86. Le 20 Juin une personne de la Commune Rugombo Province Cibitoke est morte dans une attaque des hommes armés qui ont lancé une grenade à son domicile.
87. Le 20 Juin : 6 personnes ont été blessées lors d'une attaque des groupes armés sur la colline Nkoyoyo en province de Muyinga. Dans cette localité l'insécurité est grandissante.
88. Le 20 Juin : un enfant d'une année et demie a été tué ; sa mère grièvement blessée lors d'une attaque des hommes non identifiés.
89. Le 20 Juin : Aloys BARAMPAMA de la Province Gitega est mort étranglé.
90. Le 21 Juin : Deux hommes dont un policier et un homme armé ont trouvé la mort dans un affrontement entre la police en patrouille et les hommes armés en commune Musaga Mairie de Bujumbura.
91. Le 21 Juin : 2 personnes ont trouvé la mort dans une embuscade tendu par des personnes armées sur la colline Kagunuzi commune Rugombo Province Cibitoke. L'un était un commerçant brulé à vif et l'autre était un chauffeur.
92. Le 21 Juin : Jean RUZOVIYO de la colline Kinama Commune Kinyinya Province Ruyigi a été tué par des groupes armés.
93. Le 21 Juin : Deux hommes dont un policier et un homme armé ont trouvé la mort dans un affrontement entre la police en patrouille et les hommes armés en commune Musaga Mairie de Bujumbura

94. En date du 22 Juin, quatre personnes, tous du FNL à Gisuru à savoir, BUKURU Wilson, Président du Parti FNL à Gisuru de RWASA Agathon, MURAMIRA Angélus, le frère du premier, NTIRAMPEBA Mohamed, CUBWA Gabriel.

95. Le 23 Juin : Joël Ndereyimana a été retrouvé mort après son arrestation par la police à GIHANGA. Les ligues des droits de l'homme parlent d'une exécution extra judiciaire imputable au Commissaire de Police de BUBANZA qui en est à sa troisième victime.

96. Le 23 Juin : 2 policiers dont un officier et son agent de transmission ont été tués au quartier Swahili de la ville de Muyinga. Ils auraient été tués par un autre policier

97. Le 24 Juin : Un homme est mort et 3autres blessés dans une attaque à la grenade lancée dans un bistrot du quartier Kanyosha, Mairie de Bujumbura. Le Service National de Renseignements est pointé du doigt.

98. Le 24 Juin : un jeune garçon a été tué par son père.
99. Le 25 Juin : Un homme a été tué par balle par des hommes non encore identifiés au quartier Buyenzi, Mairie de Bujumbura.

100. Le 28 Juin : TOYI Abraham a été décapité par des gens non identifiés tout près de son domicile sur la colline Kigamba Commune Gisuru Province Ruyigi. Le Service National de Renseignements est pointé du doigt.

101. Le 01 Juillet : Le nommé Gabriel MBAYAHAGA de la localité de la colline Kwigere Zone Benga, Commune Isare, province Bujumbura a été tué par des hommes armés. Le Service National de Renseignements est pointé du doigt.
102. 104. Le 09 Juillet : Le nommé Célestin SINZOKIRA de la localité de Mutimbuzi à Gatumba a été tué par des hommes en armes non encore identifiés. La population de Gatumba pointe du doigt la police car la victime était membre du FNL d'Agathon RWASA
103. 105. Le 09 juillet : Madame Libérate NAHIMANA de la commune Kanyosha a été fusillée en pleine journée. C'était vers 9h 30. Selon des sources concordantes, il s'agirait d'un règlement de compte politique car la victime avait quitté le CNDD FDD pour aller au FNL.
104. 106. Le 10 Juillet : A Bugarama dans la province de Muramvya, un corps sans vie a été retrouvé avec une corde au coup. Les sources sur place sont discordantes, les uns parlent de l'étranglement et d'autres pensent au suicide. Les mobiles d'assassinat restent obscurs.
105. 107. Le 10 Juillet : A Muramvya un homme a été tué par des personnes qui tentaient de voler dans un ménage.
106. 108. Le 11 Juillet : A Nyagatoki dans Bujumbura, un homme a été tué par des militaires en patrouille lui accusant d'appartenir aux groupes armés. Les sources rapportent qu'il s'agit d'exécution à bout portant imputable au Service National de Renseignements.
107. 109. Le 11 Juillet : En province de Gitega à Ruvubu, on a retrouvé le corps d'un homme en décomposition. Ce serait quelqu'un tué extrajudiciairement par les forces de l'ordre.
108. 110. Le 11 Juillet : En province de Gitega à Ruvubu on a retrouvé le corps d'un homme en décomposition .Ce serait une exécution extrajudiciaire par les forces de l'ordre.

109. 111. Le 13 Juillet : Edouard NZAMBIMANA alias Mututsi, a été tué par balle à Kabezi par des hommes qui non encore identifiés.
110. Le 13 Juillet : Un militaire du 213 Bataillon Commando a été tué à Nyamaboko dans le cadre de la vengeance selon des sources rencontrées sur place
111. 112. Le 14 Juillet : 2 personnes ont été tuées à Rumonge. C'était au cours d'une attaque par les hommes armés non encore identifiés.
112. Le 15 Juillet : 2 personnes ont étés tuées à Nyambuye, Gasamanzuki en commune Isare. Les victimes ont été tués par certains éléments du Service National de Renseignements et de la police nationale. Il s'agit d'une exécution extra- judiciaire
113. Le 16 Juillet : A Kibuye un homme non identifié a été tué par balle par des hommes armés non encore identifiés.
114. Le 17 Juillet : A Bururi en commune Matana, 2 personnes, un commerçant et son travailleur ont été tués par des hommes armés non encore identifiés.
115. Le 17 Juillet : Un policier a été fusillé, 2 autres personnes blessées à Rumonge par les hommes armés non encore identifiés identifiés.
116. Le 18 Juillet : BUCUMI Thomas de la ville de Kayanza, membre du FNL, a été tué et un autre blessé par des balles des hommes armés non identifiés. Le SNR est pointe du doigt
117. Le 18 Juillet : Un homme a été tué et a été retrouvé à Bwambarangwe en Province Kirundo
118. Le 19 Juillet : NGENDABANYIKWA Gilbert de l'EP Gisuriro à Musongati, en Province Rutana a été tué et sa femme blessée par des hommes armés qui ont par la suite brûlé les champs d'ananas du Président de la République.
119. Le 19 Juillet : 2 Personnes ont été retrouvées mortes à Bukeye, Nyanza-Lac en Province Makamba par des hommes armés qui ont lancé des grenades dans un bistrot où se trouvaient ces personnes
120. Le 20 Juillet : 9 Démobilisés du parti FNL, à Murwi, Province de Cibitoke, auraient été tués lors des affrontements militaires dans la Rukoko qui opposaient les militaires et les bandes armées. Ils auraient été assassinés les agents du Service National de Renseignements
121. Le 20 Juillet : Un cadavre non identifie a été retrouvé tout près de la position militaire de Gisovu à Nyamuyange. Les habitants parlent d'une exécution extra-judiciaire orchestrée par les militaires.
122. Le 21 Juillet : A Bururi en commune Burambi, un policier a été tué et son fusil emporté lors des affrontements militaires entre la FDN et les bandes armées
123. Le 22 Juillet : A Buyenzi, 6ème avenue numéro 39, une personne a été tuée par des hommes armés soupçonnées d'être des agents du Service National de Renseignements
124. Le 22 Juillet : Une Personne a été tuée a Musama IV en commune Kanyosha par un agent du Service National de Renseignements, dénommé Richard.
125. Le 23 Juillet : Un cadavre a été retrouvé à Bururi en commune Burambi à Murago. La population parle d'une exécution extra-judiciaire
126. Le 24 Juillet : Un cadavre non identifié a été retrouvé par la population de Mparambo à Kiramira dans la Province de Cibitoke. Les administratifs à la base parlent d'une exécution extra-judiciaire.
127. Le 25 Juillet : Deux personnes membres du FNL ont été tuées à la grenade à Buterere : La population pointe du doigt les agents du Service National de Renseignements.
128. Le 25 Juillet : monsieur EVARISTE membre du parti FNL à Bukeye, province Muramvya a été retrouvé mort tout près de la position de la police nationale.

129. Le 26 Juillet : un cinquantenaire Kinyangurube a été tué par son fils dans la commune Kirundo. L'administration parle de conflits fonciers.
130. Le 27 Juillet : Un homme non identifié a été brulé vif au cours d'une embuscade tendue par des hommes armés à Buringa en commune Gihanga, Province de Bubanza.
131. Le 01 Août : NIHORIMBERE Jeanine de Rugombo en province Cibitoke a été tuée à la grenade par des personnes non encore identifiées.
132. Le 04 Août : Un enseignant qui rentrait chez lui a été tué par un policier qui l'a fusillé à bout portant au niveau de la cinquième avenue de la commune urbaine de Bwiza.
133. Le 05 Août : un enfant de 7 ans de Mutambara en commune Rumonge, province Bururi a été tué par une grenade lancée dans un kiosque des personnes non encore identifiées.
134. Le 05 Août : une personne non identifiée de Rugazi, commune Kabarore Province Kayanza a été décapitée pendant la nuit.
135. Le 6 Août 2011, deux personnes dont un démobilisé de la FDN qui venait de rentrer d'une mission de maintien de paix en Somalie ont été tuées en zone Bwagiriza, commune Butezi, colline Nyankanda.

136. Le 07 Août : Trois personnes tuées à Ruziba dans la commune urbaine de Kanyosha. Elles ont été fusillées à bout portant par les éléments de la police et du SNR accompagnés par les miliciens « Imbonerakure »
137. Le 07 Août : une personne a été retrouvée morte à Rubirizi, commune Mutimbuzi province Bujumbura. Selon des sources concordantes, il avait été arrêté par la police
138. Le 09 Août : deux personnes on été découvertes dans la réserve naturelle de Ruvubu ; l'une était déjà morte, l'autre était agonisait. Le SNR et la police nationale sont pointés du doigt
139. Le 09 Août : un officier de l'armée a été tué, trois personnes blessées. Parmi les blessés une sœur a succombé à ces blessures deux jours après. Cet incident a eu lieu au cours d'une embuscade tendue par des hommes armés non encore identifiés ; un véhicule a été brulé.
140. Le 10 Août : une personne a été tuée à Butihinda en province de MUYINGA ;
141. Le 13 Août : deux personnes ont été tuées dans la commune Isare en province Bujumbura, tous les deux membres du parti FNL.
142. Le 13 Août : Virginie INAMAHORO membre du parti FNL et un policier Joachim CITEGETSE ont été tués à coup de pierres dans la zone et Commune Butihinda en province de Muyinga par les miliciens « Imbonerakure » dirigés par le chef de zone Issa BANKUWUNGUKA.
143. Le 15 Août : une personne a été tuée dans la commune Ndava, province Mwaro. Les auteurs étaient des hommes armés non identifiés en tenue militaire et policière.
144. Le 16 Août : une personne a été tuée en commune Murwi, province Cibitoke.
145. Le 16 Août : Oscar NIBITANGA a été retrouvé mort au niveau de Rubirizi en commune Mutimbuzi, horriblement assassiné avec 37 balles au niveau de la tête. Des sources concordantes indiquent qu'il a été enlevé par les éléments du SNR au cinquième avenue du quartier Kavumu dans la commune urbaine de Kamenge.
146. Le 17 Août : une fillette a été tuée à Gatumba, commune Mutimbuzi dans la province Bujumbura. Elle serait tuée pour motif de conflits familiaux après avoir été violée.

147. Le 18 Août : une mère et son enfant ont été fusillés par des hommes armés non encore identifiés dans la commune urbaine de Buterere.

148. En date du 18 Août 2011 en commune Butaganzwa, colline Muhene, il y a eu échange des coups de fusils entre les forces de l'ordre et les groupes armés.

149. Le 18 Août : Jean Marie NIYONKURU, démobilisé membre du parti CNDD-FDD, natif de Mabayi, province Cibitoke a été tué au niveau de la réserve de Rukoko.

150. En date du 19 Août 2011, une bande de +30 personnes ont attaqué le chef-lieu de la commune Gisuru en pleine matinée. Bilan un véhicule de la commune endommagé, un moulin d'un commerçant appelé Marc brûlé et douze maisons ont été brûlées vers la frontière sur la colline Kireka.

151. Ce même jour 19 Août 2011, quatre personnes ont été arrêtées : Monsieur NIYUKURI Vital, Directeur du Collège Communal Gahinga en commune Gisuru ; le professeur NDAYISENGA Frédéric du même Collège Communal Gahinga ; l'enseignant KARENZO Jean Marie de l'Ecole Primaire Nkero à Gisuru ; le commerçant GASINDI Lameck du centre Gisuru.

152. En date du 20 Août 2011, des coups de fusils ont été entendus sur la colline Gacokwe de la commune Gisuru. Les militaires soupçonnaient une attaque de bandes armées.

153. En date du 20 Août 2011, en commune Ruyigi sur la colline Mukundanya zone Rusengo, un élève du collège communal Rusengo (10ème) du nom de HATUNGIMANA Alexandre, démobilisé du FNL a été tué sauvagement chez lui en pleine nuit. La même nuit, un commerçant du nom de MUYANGA Joseph membre du FNL a été attaqué chez lui au centre Rusengo et son moulin a été brûlé.

154. Le 20 Août : HATEGEKIMANA, élève de la neuvième année, commune Busiga en province Ngozi a été fusillée par des gens en tenue militaire accompagnés par des miliciens « Imbonerakure » et les administratifs à la base.

155. Le 21 Août 2011, à 15h en commune Nyabitsinda, des coups de feu ont été entendus sur la colline Gasekeri.

156. En date du 21 Août 2011 en commune Gisuru quatre personnes ont été arrêtés par le chef de zone Nyabitare à Nyabitare. Il s'agit de : KAYIMBA, NDARUFATIYE Nicodème, NDAYISENGA et BITARIHO François. Une anormalie a été remarquée : le Ministre de l'Energie et Mines, Monsieur BUCUMI Moïse en compagnie des natifs de Gisuru résidant à Bujumbura, de BUCUMI Révérien ex-gouverneur de Makamba, le Gouverneur de Karusi et le fameux GIHAHE (Hon. Elu de Kirundo) plus les Imbonerakure fervents ont sillonné toute la commune de Gisuru au moins une semaine avec comme objectif : **traquer les membres du FNL, aile d'Agathon RWASA.**

157. Een date du 23 Août 2011, le chef de zone Gatonde, commune Nyabikere, Province Karusi nommé MANIRAKIZA Tharcisse est allé rendre visite à sa belle mère en zone Nyabitare. Il a été arrêté par les Imbonerakure et jeté en prison de Gisuru.

158. En date du 29 Août 2011, le commissaire provincial de Ruyigi est allé le récupérer à partir de Gisuru mais cette personne reste introuvable dans tous les cachots

de Ruyigi. Sa famille est venue le chercher mais en vain. Le commissaire, interrogé, n'a pas pu s'exprimer à propos.

159. Le 25 Août : un Mutwa de la zone Murengeza commune Mpanda province Bubanza a été retrouvé mort à Butanuka. Les mobiles de cet assassinat et les auteurs restent inconus.
160. Le 25 Août : Le chef de cellule Rugunga, Gishingano zone Nyambuye de la commune Isare en province Bujumbura a été tué par des hommes armés non encore identifiés. Il était membre du parti CNDD FDD.
161. Le 25 Août : HATUNGIMANA Japhet colline Rukuba de la commune Makebuko a été retrouvé mort au sommet d'une colline. Il aurait été tué à coup de machette.
162. Le 26 Août 2011, le nommé GATEMESHO Serges a été arrêté par le Ministre BUCUMI Moïse et des « Imbonerakure ». Après l'avoir fouillé, ils l'ont jeté en prison.
163. Le 25 Août : un officier de la Force de Défense Nationale de la garde républicaine a été tué par des policiers en patrouille. Il était accompagné par les agents du SNR.
164. En date du 26 Août 2011, les nommés NKESHIMANA Serges professeur au Collège Communal Gisuru et SINDAGAGWA Siméon originaire de la colline Muvumu, zone Nyabitare ont été arrêtés par le Ministre BUCUMI Moïse.
165. En date du 26 Août 2011 toujours, le nommé BUTUMO Vénant originaire de la colline Munyinya (Gisuru) a été arrêté par un policier, le chef de colline et les « Imbonerakure » de Gisuru.

166. Le 27 Août 2011, le nommé NYAMWERU Juvénal originaire de la colline Ruhuni, zone Nyabitare a été arrêté par le chef de poste Kididibizi et emprisonné à Nyabitare.

167. Le 27 Août : Trois personnes dont Désiré NSABIMANA ont été fusillées à bout portant par les agents du Service National de Renseignements dont un certain Magneton au quartier Busoro de la commune urbaine de Kanyosha.
168. Le 27 Août : Deux personnes ont été tuées à Kirundo dans les communes Vumbi et Gitobe.
169. Le 27 Août : Une personne a été tuée dans la province Kayanza commune Rango par des hommes armés en uniforme policière.
170. Le 28 Août : une personne assassinée a été retrouvée sur le lit de la rivière Ruvyironza entre Giheta et Bugendana en province Gitega.
171. En date du 28 Août 2011 à 17h30, au centre d'Accueil de Ruyigi (Cabaret du Diocèse) un nommé NDAYISHIMIYE Savin originaire de la colline Gitaba, Commune Mpingakayove, Province Rutana (Père : KAKUBU Daniel, Mère : KABURA Anastasie) né en 1971, Agronome de niveau A_2, a été arrêté, tué et jeté dans le rivière avec la complicité d'un certain NKUBAYE Félix originaire de colline Kigamba, zone et commune Ruyigi mais résidant à Bujumbura. Heureusement pour lui, il a été sauvé par la rivière et une pierre. La population qui passait l'a vu et l'a récupéré et l'a conduit au centre de santé Mubuga (zone Gitega). Arrivée là, Savin n'a pas reçu de soins puisqu'un véhicule du commissariat de Gitega est venu directement le prendre. Dieu merci, on ne l'a pas achevé. Il a été emprisonné à Gitega pendant 2 jours au Bureau de la police de Gitega puis 2 semaines au Bureau régional de la police

à Gitega. Après, il a été transféré à Ruyigi où il est actuellement emprisonné à la prison centrale de Ruyigi.

172. Le 28 Août 2011, sur la colline Kinama (Gisuru) le nommé BITAHWA Déo (45 ans) et son fils NDAYISENGA Obède tous membres du FNL d'Agathon RWASA en provenance d'une fête le soir ont été attaqués par des Imbonerakure qui s'étaient embusqués à quelques mètres de leur domicile. Ils ont reçu des coups de balles et coups de machettes et sont aujourd'hui hospitalisés à l'hôpital REMA de Ruyigi et sont dans un état critique.

173. Le 28 Août : une personne a été tuée en commune Mwumba, province Ngozi.

174. Le 29 Août : Quatre personnes ont été tuées et retrouvées dans un ravin de la commune Gisuru, province Ruyigi.

175. Le 29 Août : Le secrétaire exécutif du parti FNL aile d'Agathon RWASA, Dédite NIYIRERA a été fusillée dans la ville de Kayanza. Le SNR est pointé du doigt.

176. En date du 30 Août 2011, le nommé BUSHAHU Félicien originaire de la colline Gisuru a été arrêté par le Ministre BUCUMI Moïse au marché de Rugaragara, zone Nyabitare sous prétexte qu'il n'avait pas de carte nationale d'identité.

177. En date du 30 Août 2011, deux personnes NZOKIRANTEVYE Marius et un démobilisé des FDN du nom de NDARUZANIYE Damien alias « Kirundo » tous originaires de la colline Kabuyenge (Gisuru) ont été arrêtés par le commissaire provincial, à Gisuru.

178. Le 30 Août 2011 toujours, dans un cabaret de Gisuru, deux personnes ont été attrapées par le Ministre BUCUMI Moïse. Il s'agit de : Richard NIYONZIMA et Jimmy MANIRAGABA.

179. En date du 31 Août 2011, au marché de Rugaragara (Nyabitare) un jeune homme a été attrapé par les Imbonerakure et jeté en prison à Nyabitare. Le nom de l'individu n'était pas encore identifié et le lendemain, un cadavre d'un jeune homme a été retrouvé à Bunyuro ligoté avec beaucoup de blessures de couteaux.

180. Toujours en date du 31 Août 2011, trois personnes (2 hommes et une fille) ont été arrêtées et jetés en prison de Nyabitare. Samedi soir, le 02/09/2011, un véhicule à bord duquel se trouvait monsieur BUCUMI Moïse, Ministre de l'énergie et des mines est venu les récupérer. Le lendemain leurs cadavres ligotés ont été trouvés à Bunyuro, zone Nyabitare;

181. Le 31 Août : Une personne a été fusillée par les militaires de la position de Nyamaboko, Zone Kiyenzi en province Bujumbura ;

182. Le 31 Août : Une personne a été fusille par les militaires de la position de Nyamaboko, Zone Kiyenzi en province Bujumbura ;

183. Le 1/09/2011, le nommé KABURO de la colline Bugarama commune Ruyigi a été arrêté et jeté en prison ;

184. En date du 10/09/2011, lors des travaux communautaires, au stade en constriction à Ruyigi dans lesquels participaient le 2ème Vice-président de la

République, le Ministre BUCUMI Moïse, les hautes autorités du CNDD-FDD de la province (résidents ou non) les « Imbonerakure », messierus GASINDI Lameck, KARENZO Jean Marie et NKESHIMANA Serges ont été retirés de la prison de Ruyigi et amenés au stade pour les obliger d'affirmer publiquement qu'ils se désolidarisaient avec le FNL d'Agathon RWASA et ont été graciés publiquement.

185. En date du 12/09/2011 Monsieur MANIRAMBONA Venant, a adressée une correspondance au Représentant National de l'APRODH à Bujumbura et a indiqué toutes les menaces qui pèsent sur lui. MANIRAMBONA Venant est porté disparu.

186. Le 24/09/2011 sur la colline Gasasa en zone Muriza, une vieille femme du nom de NTABAKOBWA Marcienne a été tuée par une balle la nuit par des hommes non identifiés. Son petit fils du nom d'Ezéchiel NDAYISHIMIYE a été blessé et est actuellement hospitalisé à l'hôpital Rema de Ruyigi.

187. En date du 28/09/2011, sur la colline Masama, sous-colline Nyarugati, une femme du nom de MUNIMBAZI Anatolie a été tuée vers 21h30 par les jeunes « Imbonerakure ».

188. En date du 29/09/2011, sur la colline Kinama, la famille NSHINYABIGOYE Jean Claude, un membre du FNL d'Agathon RWASA a été attaquée en pleine nuit par les jeunes « Imbonerakure ». Le chef de ménage, Monsieur Jean Claude a été fusillé au niveau du bras (omoplate) et a été blessé à l'aide des couteaux tout le corps. Le malheureux a été hospitalisé à l'hôpital de Gisuru puis transféré à l'hôpital Rema de Ruyigi où il est actuellement entrain d'être soigné.

189. En date du 30/09/2011, des policiers, le chef de zone Gisuru et les jeunes imbonerakure ont attaqué la colline de Rubanga en pleine matinée. Beacoup de coups de feu ont été entendus : confrontation entre ces derniers et les groupes armés.